

Commune de MAILLEBOIS

ANNÉE 2017

N° 150

avril

Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet : www.maillebois.fr

Séance du 19 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf mai à vingt heures trente cinq, le conseil municipal s'est réuni, légalement convoqué, à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Christian Maisons, Maire.

Présents : M. Maisons Christian, Mme Chiron Isabelle, Mme Hardy Françoise, M. de Boisanger Arnaud, M. Alleaume Jean-Paul, M. Palat Laurent, M. Vandeveld Ivo et M. Merlet Philippe.

Absents excusés : Mme Pierrot Delphine (pouvoir à Mme Chiron, Mme Girard Danielle (pouvoir à M. Maisons), Mme Bouillon Nathalie (pouvoir à M. Merlet), M. Caré François.

Secrétaire : M. Merlet Philippe

Compte-rendu de la séance précédente :

Remarque : M. Palat fait remarquer que, lors du conseil, durant la concertation sur le CCAS monsieur le maire était pour la dissolution du CCAS.

L'ensemble du conseil n'avait pas compris cela, néanmoins M. le maire prend acte et demande que l'on vérifie sur les différentes notes.

Le compte-rendu est adopté.

Convention FREE mobile

M. le Maire informe que la société Free Mobile a pris contact avec la mairie pour installer des antennes sur le château d'eau. Pour cette installation il est nécessaire de passer une convention avec Free Mobile, La redevance s'élèvera à 3500 € par an sur 12 ans et sera indexée.

Le conseil municipal doit autoriser M. le maire à signer cette convention.

M. Palat : A-t-on comparé avec la convention Bouygues.

M. le Maire : nous allons les comparer

M. Palat : Est-ce que Orange a déjà pris contact ?

M. le Maire : Il y a quelques temps, la société Orange a été contactée et ne souhaite pas installer de relais.

L'autorisation de signer la convention est adoptée à l'unanimité.

ATD - Agence Technique Départementale

M. le Maire : nous avons voté l'adhésion à l'ATD et nous devons élire un titulaire et un suppléant pour participer aux différentes réunions. Sont élues à l'unanimité :

Titulaire : Françoise Hardy

Suppléante : Danielle Girard

Projet CCAS

Lors du précédent conseil nous avons débattu sur le sujet. Une réunion avec les membres des trois CCAS a eu lieu. Après concertation les membres ont décidé de créer un seul CCAS.

La dénomination du futur CCAS pourrait être imposée par l'administration, néanmoins dans un premier temps le conseil municipal propose : CCAS de Blévy, Maillebois, Dampierre sur Blévy.

Le conseil municipal vote à la majorité, 10 pour 1 abstention (M. Palat) la création d'un CCAS.

Le conseil municipal vote à la majorité (10 pour, une abstention (M. Palat) le retrait des délibérations n°20140021, 2140020 et 20140019 relatives à l'élection des membres des CCAS.

A
U
F
I
L
L
D
E
L
A
B
L
A
I
S
E

Le CCAS peut être formé de 16 membres au maximum, 8 élus et 8 membres (administrés).

Le conseil municipal décide à l'unanimité que le nouveau CCAS sera formé de 12 membres (6 élus et 6 membres extérieurs)

Il est nécessaire de désigner et voter pour 6 élus membres du conseil et six administrés choisis par M le maire en fonction d'éventuels volontariats.

Résultats du vote à bulletins secrets

Mme Chiron, M. Palat

M. Alleaume, Mme Pierrot

Mme Hardy, M. Caré

La nomination des membres sera réalisée par M. le Maire en fonction des volontaires contactés.

M. le Maire insiste auprès des élus pour qu'ils communiquent sur le CCAS et qu'ils informent le comité s'ils ont connaissance de personnes dans la nécessité.

Questions diverses

M. le Maire informe qu'il a reçu un courrier concernant le stationnement devant les panneaux de signalisation à Blévy. Les riverains concernés seront contactés. Néanmoins il existe des places de stationnement devant l'église.

M. le Maire souhaite que le choix des luminaires qui doivent être remplacés dans le centre de Blévy soit rapidement réalisé. Il transmet un catalogue à Mme Chiron et M. Merlet.

M. le Maire informe qu'il va provoquer une réunion de la commission scolaire, car suivant les directives de l'éducation nationale, les rythmes scolaires peuvent être remis en cause, il serait peut-être envisageable de revenir à la semaine de 4 jours. Il sera aussi nécessaire de travailler sur les sorties scolaires et l'utilisation du bus.

M. le maire signale que l'enquête publique sur le PLU est en cours. Possibilité de rencontrer le commissaire enquêteur les 3 et 9 juin.

Aux heures d'ouvertures de la mairie il est possible de consulter les plans du PLU dans la salle du conseil.

Tour de table

Mme Hardy : Des essais de désherbage ont été réalisés avec un système de plaque de brûlage. Système peut efficace après une semaine

Le désherbage est très complexe à présent.

M. Alleaume : Les travaux de voirie sur la traversée de Maillebois sont ajournés. Il n'y aura pas de perturbation pendant la période estivale.

M. Merlet : la collecte « PAPIER » pour le Téléthon est répartie. Trois points de collecte, Arsenaux de Blévy et Maillebois ainsi qu'au hangar de Dampierre.

Les horaires sont affichés sur les portes. Il y a une collecte une fois par mois sur au moins un des points.

M. Vandeveld : La place des marronniers de Chennevières est envahie par les lapins Ils causent des dégâts

Mme Chiron: Cette année la fête de la pêche est annulée car la date correspond à la foire à tout de Blévy.

M. le Maire : Cette année, la commune participe au SNAP, salon national d'art photographique organisé par la commune de Vernouillet. Il y a un salon IN à Vernouillet et un salon off dans les communes. Vingt-deux communes de l'agglomération participent, nous aurons une exposition sur l'Ethiopie (Sylvie Kimpflin) salle du conseil, le vernissage se déroulera le 2 juin à 20h00.

AVIS COUPURE D'EAU

SUR LA COMMUNE DE MAILLEBOIS (le bourg et ses hameaux)

SUR LA COMMUNE DE DAMPIERRE SUR BLÉVY (le bourg et ses hameaux)

LE MERCREDI 28 JUIN 2017 DE 8 H à 14 h 00

POUR TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COMPRÉHENSION

FÊTE AUX VILLAGES BLÉVY



SAMEDI 24 JUIN 2017

Dîner spectacle en plein air
à partir de 19h

Avec LES DANSEUSES DE « DANSE TON REVE »

KARAOKE

Apéritif champêtre - grillades salades
Fromage - dessert - café

Tarif 15€ adultes - 8€ enfants 4/8 ans
Tarif gratuit moins de 4 ans

Réservation obligatoire avant le 18 juin

Nathalie BOUILLON 06 10 11 12 57
Geneviève MERLET 06 24 36 73 07

SOIREE DANSANTE

Organisée par l'Association AU CŒUR DE NOS VILLAGES
Avec la participation de l'Association Danse Ton Rêve

*L'Association se réserve le droit d'annuler la manifestation
en dessous de 100 inscriptions adultes*



14 JUILLET 2017

à Dampierre sur Blévy

en face de la Mairie

Le Programme du jeudi 13 juillet

19 H 00

Apéritif

19 h 45

Repas gratuit

(sur réservation avant le 9 juillet)

(hors commune : 9 € par personne)

21 h 00

Danse pour tous

22 h 00

Défilé avec lampions

23 h 00

feu d'artifice sur l'étang
de Dampierre sur Blévy

23 h 30

Bal (à l'abri !!!!)

Le Programme du vendredi 14 juillet

GRAND CONCOURS DE PÉTANQUE

au boulodrome de Maillebois

En doublette

Inscriptions sur place à 13 h 30

(organisé par l'ASL)

BON DE RESERVATION REPAS à retourner avant le 9 juillet

à la Mairie de Maillebois

NOM de Famille:

Prénom des personnes (repas gratuits) :

Personnes payantes :X 10 € : €